Méditerranée Formation

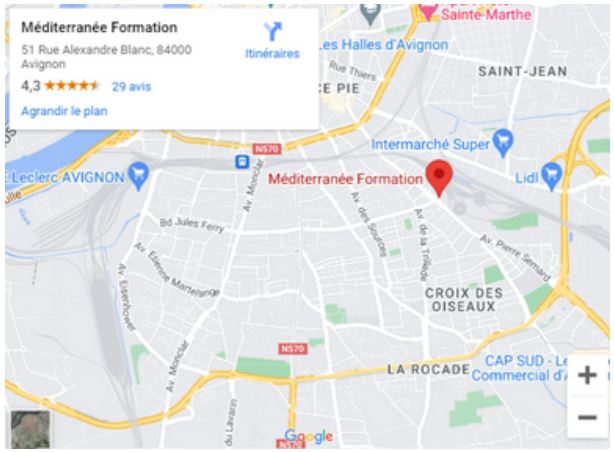
Latif DEHY - Directeur
Camille PIETRI
51 rue Alexandre Blanc
84000 AVIGNON

04 32 75 13 20

medfo@medfo.fr

www.medfo.fr

Nous trouver :



En Bus :
Ligne 3 direction Agroparc
Arrêt : Les Rotondes

Indications :
La rue Alexandre Blanc est perpendiculaire à l'avenue Pierre Sémard à l'angle des Mutuelles du Soleil



Association Méditerranée Formation 51 rue Alexandre Blanc 84000 Avignon | Ne pas jeter sur la voie publique | Version 1 du 24/10/21

Un bilan de compétences, pour vous réorienter ou évoluer professionnellement







Contact : 04 32 75 13 20

www.medfo.fr

UN BILAN DE COMPÉTENCES POURQUOI ?

Vous souhaitez vous réorienter ou évoluer professionnellement ?
Vous voulez vérifier ou valider un projet professionnel ?

Le bilan de compétences vous permettra de :

- Identifier vos compétences professionnelles, vos capacités personnelles, vos intérêts professionnels, vos valeurs
- Faire le point sur votre évolution professionnelle
- Vous orienter et/ou Vous former
- Valoriser vos compétences



UN BILAN DE COMPÉTENCES POUR QUI ?

Le bilan de compétences s'adresse à toute personne active :

- Salarié du secteur public ou privé
- Membre d'une profession libérale, indépendants, intermittents, chefs d'entreprise
- Demandeurs d'emploi

NOTRE CENTRE DE BILANS

Méditerranée Formation œuvre depuis 1992 pour l'évolution professionnelle de ses bénéficiaires, grâce à une équipe de conseillers formés et expérimentés.
Son centre de bilans de compétences vous accueille et met à votre disposition des outils (questionnaires, tests psychométriques …), du matériel pour effectuer vos recherches, et de la documentation (métiers, formation, VAE …)

DÉROULÉ D'UN BILAN *

La durée d'un bilan est de 24 heures maximum. (Réparties sur 3 mois environ).
Le bilan peut être réalisé pendant ou en dehors de votre temps de travail.
Il est composé d'entretiens en face à face présentiels et/ou distanciels et de travail personnel (enquêtes-métiers, recherches documentaires…).

UN BILAN EN 3 PHASES :

01 PHASE PRÉLIMINAIRE (1 À 2 SÉANCES)

- Informations sur la prestation
- Confirmation de votre engagement
- Analyse de votre parcours

02 PHASE D'INVESTIGATION (3 À 4 SÉANCES)

- Analyse de vos motivations, valeurs, intérêts
- Identification de vos compétences et aptitudes
- Exploration des perspectives professionnelles

03 PHASE DE CONCLUSION (1 À 2 SÉANCES)

- Déterminer votre (vos) projet(s)
- Etablir un plan d'action précis pour la(leur) réalisation(s)
- Elaborer la synthèse de votre bilan de compétences

* Le bilan de compétences a été défini légalement en 1991, par les articles R.6322-35, R.6322-36, R.6322-37 et R.6322-38 du code du travail.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Suite à votre prise de contact, nous vous accueillons dans les meilleurs délais pour un entretien préalable d'une heure. Cet entretien est gratuit, sans engagement, et n'est pas compris dans la durée du bilan. Il permet de recueillir vos besoins et de faire une première analyse de votre demande.
Pour nous faire parvenir votre demande vous pouvez :

- Remplir le formulaire sur notre site.
- Nous téléphoner : 04 32 75 13 20
- Nous envoyer un mail à l'adresse c.pietri@medfo.fr

TARIFS ET FINANCEMENTS :

Tarifs :

- Formule « Elan Pro » (18 heures) :

Pour confirmer un projet professionnel déjà défini - 1400 € TTC

- Formule « Talent Pro » (24 heures) :

Pour explorer et définir un projet professionnel - 1600 € TTC

Financement :

- Avec votre CPF : Rendez-vous sur votre compte personnel de formation : https://www.moncompteformation.gouv.fr
- Via le plan de développement des compétences : prise en charge employeur
- Via France travail : adressez-vous à votre conseiller

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap ?
Nous vous accueillons de manière adaptée dans nos locaux et vous proposons un aménagement personnalisé suite à un entretien avec notre référente handicap :
Mme ACHOUR Latifa joignable au 04 32 75 13 20 ou par mail : l.achour@medfo.fr